

Niveau :

FORMULAIRE D'INSCRIPTION D'UN LICENCIÉ

Civilité *Madame* *Monsieur* *Autre*

Nom

Prénom

Date de naissance (JJ/MM/AAAA)

Nationalité *Française* *Autre (précisez...)*

Adresse

Code postal

Ville

N° de téléphone

Adresse e-mail

Vous reconnaissez que l'adhésion au Club Tulle Corrèze Tennis (TCT) entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis (FFT).

Vous reconnaissez avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence.

Vous reconnaissez avoir été averti de l'intérêt de souscrire à des garanties complémentaires proposées par la FFT afin de **bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel**.

Vous autorisez le Club TCT, pour sa communication interne et/ou externe à utiliser l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site Internet du Club).

Signature du membre (ou de son représentant légal pour les mineurs) :

Date :

TARIFS ET PRESTATIONS

Adhésion seule (-18 ans)	120€/an	Sans cours collectif
Adhésion seule (+18 ans)	160€/an	Sans cours collectif
Cours individuel	30€/h	Tarif horaire
Cours adultes	280€/an	1h / semaine (inclu la licence)
École de tennis (- 12 ans)	190€/an	1h / semaine (inclu la licence)
École de tennis (de 13 à 18 ans)	230€/an	1h/ semaine (inclu la licence)
☐ École de tennis (de 13 à 18 ans)	300€/an	2h/ semaine (inclu la licence)

RÈGLEMENTS

Espèces Montant : € Date :

Chèques Montant : € Date :

À encaisser le :

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 1^{ER}

Seuls sont membres du Club, les personnes étant à jour de leur cotisation annuelle et les membres d'honneur. La cotisation annuelle est valable du 1^{er} septembre de chaque année. Le montant de la cotisation annuelle est révisé chaque année et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale ou du Conseil de Direction.

ARTICLE 2

L'accès aux courts est réservé aux membres du Club licenciés. Lors de l'adhésion, une clé d'accès est remise à chaque adhérent du Club moyennant une caution de 15€⁰⁰. Cette clé ne peut être prêtée ni cédée à un membre ne s'étant pas acquitté de sa cotisation.

Les réservations se font par tranche horaire :

- Sur l'application Ten'Up téléchargeable sur smartphone ou sur ordinateur

Tout court non occupé 15 minutes après le début de l'heure de réservation est réputé disponible si personne n'a prévenu du retard.

Des réservations ponctuelles et exceptionnelles peuvent être effectuées par le comité de direction pour l'école de tennis, les compétitions et les animations.

ARTICLE 3

Avant de déposer leurs enfants au Club, les parents doivent s'assurer qu'il y a bien un responsable pour les accueillir. Cette disposition est valable même si le lieu où les entraînements qui se déroulent sont situés sur un court ou une salle à l'extérieur du Club.

Les enfants restent sous l'entière responsabilité des parents, sauf pendant le temps des cours, les enfants étant alors sous la responsabilité de l'éducateur.

ARTICLE 4

Il est interdit de fumer sur les courts.

Le port d'une tenue correcte et adaptée à la pratique du tennis est exigée. Merci de ne pas jouer torse nu même par grande chaleur.

Toute autre activité que le tennis est interdite sur les courts, sauf activité organisée en accord avec le Club.

Il est recommandé de ne pas laisser les enfants en bas âge sans surveillance sur les courts ou dans l'enceinte du club.

ARTICLE 5

Le Club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol sur les courts et dans les vestiaires.

ARTICLE 6

L'adhésion au Club entraîne l'acceptation de toutes les clauses du présent règlement.